Avis d'Appel d'Offres (AAO)

AVIS DE MARCHÉ POUR DES TRAVAUX

Procédure *ouverte internationale*

Travaux de construction de la cité financière phase 2 (BOAD)

Avis OOI N°018 /2023/SIRAT/PRMP/DP/BEP/CSPPR/CP/S-PRMP du 22/12023

Référence SIGMAP : T_PVTD_80285

DESCRIPTION DU PROJET

1. Maître d'ouvrage

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution communautaire dédiée au financement du développement dans les huit (08) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les Etats concernés sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Le siège de la BOAD est à Lomé au Togo.

Dans le cadre du présent marché, la BOAD est le Maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) est assurée par la Société des infrastructures routières et de l'aménagement du territoire (SIRAT).

2. Description du marché

Les travaux concernent la réalisation d'un bâtiment de type R+4 (RDC : 1110 m2 ; R+1 : 640 m2 ; R+2 : 640 m2 ; R+3 : 651 m2 ; R+4 : 651 m2) qui comprend trois (03) différentes zones avec un bâtiment technique séparé et pas de sous-sol. Les zones sont les suivantes :

- Site de repli et mission résidente ;
- Centre d'affaires
- Résidence de chef de mission.

3. Nombre et intitulés des lots

La procédure d'appel d'offres est en lot unique.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Guide des achats de la BOAD, disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives/ .

Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent répondre aux règles d'origine définis dans ce Guide.

5. Candidatures

Toute personne morale éligible (au sens du point 4 ci-dessus) ou groupement de ces personnes (consortium) peut soumettre une candidature.

Un consortium peut être, soit un groupement permanent doté d'un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins d'un appel d'offres spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire le chef de file et tous les autres partenaires) sont conjointement et solidairement responsables devant l'autorité contractante.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (au sens du point 4) entraînera automatiquement l'exclusion de cette personne (si celle-ci fait partie d'un consortium, ce dernier sera exclu dans son ensemble).

6. Nombre de candidatures

Une personne morale ne peut soumettre qu'une seule candidature, quelle que soit la forme de sa participation (à titre individuel ou en tant que chef de file ou partenaire d'un consortium présentant une candidature). Si une personne physique ou morale soumet plusieurs candidatures, toutes les candidatures auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée à concurrence de quarante pour cent (40%) de la valeur du marché.

8. Critères de sélection

Pour pouvoir participer à l'attribution du marché, les candidats doivent prouver qu'ils remplissent les critères de sélection. Cette preuve doit être fournie par les candidats sous la forme des informations et des documents décrits dans les formulaires de candidature et sous toute autre forme que les candidats souhaiteraient utiliser.

Sauf disposition contraire, lorsque l'offre est soumise par un consortium, ces critères de sélection seront appliqués au consortium dans son ensemble :

les critères de sélection applicables à chaque candidat sont les suivants :

- **Capacité économique et financière du candidat :**

 a. le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat au cours des trois dernières années (2020,2021 et 2022) doit être d'au moins Cinq milliards (5 000 000 000) Francs CFA ;

b. il doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisantes pour couvrir les flux de trésorerie requis pour la durée du marché. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser l'équivalent de quatre cents millions (400 000 000) Francs CFA ;

NB : les critères ci-dessus sont cumulatifs

- **Capacité technique et professionnelle du candidat :**

a. il doit avoir mené à bien au moins deux (02) projets des travaux construction d'un ensemble de bâtiments de grands standings avec des aménagements connexes (aménagements paysagers, Voiries et Réseaux Divers (VRD), éclairage) d'un montant minimum **de trois milliard (3 000 000 000) de francs CFA Hors Taxes chacun** projet d'une nature/d'un montant/d'une complexité comparables aux travaux couverts par l'offre qui ont été exécutés durant la période qui suit: au cours des dix (10) dernières années (2013 à 2022) et de l'année en cours en tant qu'entreprise tout corps d'état (TCE), ou sous-traitant au moins justifiées par une attestation de bonne fin d'exécution légalisées assortie de son contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des copies des certificats de réception définitive signés par les maîtres d'œuvre/pouvoirs adjudicateurs pour les projets en question.

b. il doit exécuter au moins 70 % des travaux du marché en utilisant ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux et des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter cette part du marché;

c. tout son personnel d'encadrement doit avoir au moins dix <10> années d'expérience appropriée et avoir les qualifications, attestées, relatives à des travaux de nature similaire à celle du projet considéré :

1. Directeur des Travaux " Ingénieur de conception (BAC +5) en Génie Civil" avec 02 Expériences dans des travaux similaires (Bâtiment de type Etablissements Recevant du Public (ERP), Voiries et Réseaux Divers (VRD) ;
2. Conducteur des Travaux " Ingénieur des travaux (BAC+4) en Génie Civil" avec 02 Expériences dans des travaux similaires (Bâtiment de type Etablissements Recevant du Public (ERP), Voiries et Réseaux Divers (VRD).
3. Et les autres personnels :
4. Ingénieur Assurance Qualité " Ingénieur Assurance Qualité (BAC+5 au moins) en Travaux publics ou du Génie civil ou équivalent avec dix (10) années d'expériences et deux (02) expériences ;
5. Responsable Environnement Santé Sécurité et Hygiène ESSH " Responsable Environnement Santé Sécurité et Hygiène ESSH : (BAC+4 au moins) Environnement ou équivalent Certifié HSE / SPS européenne avec cinq (05) années d'expériences et deux (02) expériences ;
6. Ingénieur d'études " Ingénieur d'études : Ingénieur (BAC+5 au moins) en Génie Civil ou équivalent avec dix (10) années d'expériences et deux (02) expériences ;
7. Conducteurs de Travaux de bâtiment et de structure métalliques " Ingénieur des Travaux (bac+4 au moins) en génie civil ou constructions métalliques avec huit (08) années d'expériences et deux (02) expériences ;
8. Conducteurs de Travaux électricité courant CFO et équipements bâtiment " Ingénieur Courant fort (Bac+4 au moins) en électricité avec huit (08) années d'expériences et deux (02) expériences ;
9. Conducteurs de Travaux Électricité courant CFA et équipements bâtiment " Ingénieur Courant faible (Bac+4 au moins) en électricité avec huit (08) années d'expériences et deux (02) expériences ;

10. Conducteur de Travaux CVC '' Ingénieur des travaux (Bac+4) en fluides et climatisation avec huit (08) années d'expériences et deux (02) expériences ;
11. Conducteur de Travaux Plomberie et Réseau incendie '' Technicien supérieur (BAC+3 au moins) en eau et assainissement ou équivalent avec huit (08) années d'expériences et deux (02) expériences ;
12. Chef de Chantier travaux de fondation et maçonnerie, construction bois, lots architecturaux, Plomberie et Réseau incendie '' Technicien supérieur (bac+3 au moins) en BTP, Génie civil ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences et deux (02) expériences ;
13. Chef Topographe'' Ingénieur Géomètre (BAC+4 au moins) en Topographie avec dix (10) années d'expériences et deux (02) expériences ;
14. Responsable OPC '' Ingénieur (BAC+5) en génie civil, en route, en assainissement ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences et deux (02) expériences ;
15. Ingénieur VRD '' Ingénieur spécialiste VRD (BAC+5) en génie civil, en route, en assainissement ou équivalent avec dix (10) années d'expériences et deux (02) expériences.

NB : Les Expériences similaires pour le personnel sont celles des travaux de construction de Bâtiment de type ERP, Tertiaires, VRD. Les pièces justificatives des critères relatifs aux preuves de qualifications du personnel sont : CV, les copies légalisées des diplômes et des attestations ou certificats de travail légalisés. Et Les années d'expérience générale seront considérées à compter de la date d'obtention du diplôme.

d. Le candidat doit établir pour l'exécution des travaux, la liste de matériels en qualité et en nombre suffisant.

La liste indiquée ci-dessous est à titre indicatif

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis (A préciser par le candidat)	Pièces justificatives fournir
1.	Pelle mécanique (≤ 5 ans)	2	1. Titre de propriété ou contrat/promesse de location 2. Fiche de renseignement sur le matériel (document technique, âge, date de mise en service, etc.)
2.	Bulldozer (≤10 ans)	1	
3.	Niveleuse (≤ 10 ans)	1	
4.	Compacteur rouleau lisse sur pneumatique	2	
5.	Centrale à Béton capacité minimale 60 m3/jours (≤5 ans)	1	
6.	Camion benne de 10 à 15 m3 (≤ 10 ans)	10	
7.	Camionnette de capacité minimale de 05 m3 (≤ 5 ans)	2	
8.	Lot de matériels topographiques	2	
9.	Compacteur rouleau tandem vibrant	2	

10.	Matériels de levage pour les travaux en hauteur (Grues et chariots élévateurs)	1	
11.	Compacteur à guidage manuel	2	
12.	Bouille à enduits	2	
13.	Tour d'étaiement à sécurité intégrée	En quantité suffisante	
14.	Lot équipements de protection individuel	En quantité suffisante	
15.	Engins pour les travaux en milieu hydraulique (motopompe, rabat nappe)	5	
16.	Matériel d'échafaudage pour les travaux en façade	En quantité suffisante	
17.	Matériel de coffrage pour les planchers et les murs en élévation (banches métalliques ou coffrage bakélisé).	En quantité suffisante	
18.	Matériel d'étaiement pour les planchers.	En quantité suffisante	
19.	Groupe électrogène capable d'alimenter le chantier (capacité)	2	

NB : Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section II, formulaires de soumission appuyé des preuves de propriété ou de promesse de location.

La liste des matériels devra être accompagnée des preuves de possession (facture d'achat, carte grise.) ou des preuves de promesse de location. Les factures proforma ne seront pas prises en compte dans l'évaluation. Les soumissionnaires ayant fait l'option de location devront joindre les preuves de propriété de leurs bailleurs.

9. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées. Les offres ne portant que sur une partie des prestations requises ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante, l'évaluation se fera sans la variante.

10. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé de quarante pour cent (40%) de la valeur du marché. Les sous-traitants, fournisseurs et entités dont les capacités sont prises en compte par le soumissionnaire pour les critères de sélection doivent être éligibles au regard des règles de nationalité et d'origine du programme de financement décrites au point ci-dessus.

11. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des achats de la BOAD.

12. Possibilités de sous-traitance

Le pourcentage maximal du montant du marché qui peut faire l'objet d'une sous-traitance est de ***quarante pour cent (40%).***

13. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de cent-vingt millions (120 000 000) Francs CFA lors de la soumission de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

14. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à cinq pour cent (05%) de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par l'Autorité Contractante. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

15. Réunion d'information et/ou visite de site

Une réunion d'information et une visite de site obligatoire(s) seront organisées(s) les 17 et 18 janvier 2024.

16. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Date prévue de commencement du marché

« 05 avril 2024 »

18. Période de mise en œuvre des tâches

Date de signature du contrat : 02 avril 2024
Date de remise de site : 05 avril 2024
Date de l'ordre de service : 05 avril 2024
Période de mobilisation : 19 avril 2024
Durée des travaux : 24 mois
Date prévisionnelle de réception provisoire : 26 mars 2026.

19. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n'excède pas le budget alloué aux travaux.

Une préférence peut être accordée à l'offre présentée par une entreprise/entité communautaire. La marge de préférence est fixée à dix (10) pour cent du montant du marché. La marge de préférence ne sera pas accordée aux groupements comprenant une entreprise communautaire et une (des) entreprise (s) extracommunautaire (s).

SOUMETTRE UNE OFFRE

20. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible auprès de l'Autorité Contractante. Il peut être retiré gratuitement. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

21. Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante au plus tard 20 jours avant la date limite de remise des offres, en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) Email : prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sis au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 97 48 70 55 de 08 heures à 12h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale) et/ou sur le site web : prmp@sirat.bj.
L'autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié dans les mêmes médias ayant servi à la publication de l'Avis de marché au plus tard, 10 jours avant la date limite de remise des offres.

22. Date limite de soumission des offres

« Lundi 12 février 2024 à *10h00 min GMT+1 (heure locale)* >. Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération ».

Les offres doivent être soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage délégué et être :

- SOIT envoyées par courrier postal physique, auquel cas la date du récépissé de dépôt font foi, à l'adresse : secrétariat permanent des marchés publics sis au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 97 48 70 55 de 08 heures à 12h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale);
- SOIT **remises en main propre** par le participant en personne ou par un agent **directement** dans les locaux du maître d'ouvrage délégué contre **remise d'un accusé de réception signé et daté**, auquel cas l'accusé de réception fait foi, à l'adresse : secrétariat permanent des marchés publics sis au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 97 48 70 55 de 08 heures à 12h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale).

L'intitulé du marché et la référence de la publication doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant

l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

23. Séance d'ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le *lundi 12 février 2024 2023 à* 10h30 min GMT+1 (heure locale).

24. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande par écrit. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition.

Au cas où le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

25. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

26. Base juridique

Le *Guide des achats de la BOAD* disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives/.

N.B. L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel d'offres

Cotonou, le 22 décembre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT,

PRMP

Salifou MAMAN